

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 MAI 2010

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 14 mai 2010 à 18 h 30, salle de réunion de la mairie, 8 rue Roger-Salengro, sous la présidence de M. Marc KOPACZYK, Maire.

M. le Maire invite à faire l'appel des présents afin d'ouvrir la séance.

ETAIENT PRESENTS :

M. Marc KOPACZYK (maire), Mme Marie-Christine CLIQUET, Mme Martine POHIER, M. Jean-Paul CLARABON, Mme Pascale HOURRIEZ, M. Richard MARKIEWICZ, Mme Isabelle LEVENT, M. Daniel LEFEBVRE, M. Daniel DEWALLE, M. Daniel Edouard LEFEBVRE, M. Christian DUBOIS, M. Jean-Louis DELPIERRE, Mme Josiane CARRETERO, M. Alain PETIT, Mme Valérie DERICBOURG, Mme Sonia LANCIAL, Mme Marie-Josée GOLLIOT, M. Marian MARCINIAK, Mme Gertrude OLESZAK, M. Daniel MOUTON, M. Daniel MADAJEWSKI, Mme Jocelyne PONCHEL.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. Edmond SZARZYNSKI (à M. Jean-Louis DELPIERRE), M. Hubert PUST (à Mme Isabelle LEVENT), Mme Marie-Louise SKONIECZNY (à M. Christian DUBOIS), Mme Valérie PASSEPONT (à Mme Sonia LANCIAL), Mme Michaëlle SOUILLART (à Mme Pascale HOURRIEZ).

ABSENTS :

M. Jean-Louis LOUCHART, Mme Andrée LAMPIN.

Soit 22 présents, 5 excusés dont 5 procurations, donc 27 votants.

M. Marian MARCINIAK est désigné secrétaire de séance. Il donne lecture des procès-verbaux des réunions des 26 mars et 18 avril 2010 qui sont adoptés à l'unanimité.

DELEGATIONS AU MAIRE – INFORMATIONS

M. le Maire fait part au conseil municipal de la mise en œuvre des délégations que celui-ci lui a confiées.

MARCHES PUBLICS

En vertu de la délibération du Conseil Municipal n° 2010-004 en date du 5 février 2010 lui donnant délégation de pouvoir, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres relatifs aux travaux, aux fournitures et prestations de services d'un montant inférieur à **193 000,00 € ht**, le maire a pris les décisions suivantes :

CM 14/05/10 – DM 2010-007 – FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE AU TARIF JAUNE – CONTRAT N° 13254 AVEC ELECTRICITE DE FRANCE.

Décision n° 2010-007 : Le Maire de la Ville d'Houdain, considérant qu'il y a lieu de fournir de l'énergie électrique pour les locaux de l'hôtel de ville, considérant qu'après consultation, il s'avère que ELECTRICITE DE FRANCE à ARRAS a fait la meilleure offre, **DECIDE** de conclure un contrat avec **ELECTRICITE DE FRANCE**, 58 boulevard Carnot à (62001) **ARRAS CEDEX**, pour la fourniture d'énergie électrique au tarif jaune, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Prime fixe annuelle de base d'un montant de **23,16 € ht/kVA** ;
- Prime fixe annuelle à facturer de **2 779,20 € ht**, pour une puissance réduite de base à 120 kVA ;

Prix de l'énergie en Cents/kWh			
HPH	HCH	HPE	HCE
10,770	7,392	3,640	2,682

Tous les prix et coefficients du tarif sont valables aux conditions économiques du 19 mars 2010.

CM 14/05/10 – DM 2010-008 – HEBERGEMENT ET PRESTATIONS DE SERVICE « E-RESSOURCES » – CONTRAT AVEC SICLOS.

Décision n° 2010-008 : Le Maire de la Ville d'Houdain, considérant qu'il y a lieu d'héberger sur les serveurs utilisés par la société auxquels nos services accèdent par une liaison à distance sur une solution informatique associée à Internet, considérant qu'après consultation, il s'avère que la société SICLOS à MERIGNIES a fait la

meilleure offre, **DECIDE** de conclure un contrat d'hébergement et de prestations de service avec la société **SICLOS**, 65 rue d'Attiches à (59710) **MERIGNIES**, pour l'accès et l'utilisation du logiciel « **E-Ressources** », du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, pour un montant de **990,00 € ttc**.

VIE MUNICIPALE

CM 14/05/10 – 1.- VIE MUNICIPALE – COMMISSIONS MUNICIPALES.

M. le Maire rappelle à l'assemblée que lors des réunions des 16 mars et 11 avril 2008, le conseil municipal avait donné son accord, à l'unanimité, pour les commissions suivantes :

Commission « Finances » :

Président : M. Marc KOPACZYK ;

Composition : Mme Marie-Louise SKONIECZNY – M. Hubert PUST – Mme Michaëlle SOUILLART – M. Jean-Louis DELPIERRE – M. Daniel Edouard LEFEBVRE – Mme Valérie DERICBOURG – Mme Marie-Josée GOLLIOT – Mme Josiane CARRETERO – Mme Sonia LANCIAL – M. Jean-Louis LOUCHART – M. Marian MARCINIAK – M. Daniel MADAJEWSKI.

Commission « Jeunesse – Politique de la ville » :

Présidente : Mme Marie-Christine CLIQUET ;

Composition : Mme Marie-Josée GOLLIOT – Mme Valérie DERICBOURG – M. Alain PETIT – Mme Martine POHIER – M. Daniel LEFEBVRE – M. Christian DUBOIS – M. Hubert PUST – Mme Michaëlle SOUILLART – M. Edmond SZARZYNSKI – Mme Pascale HOURRIEZ – Mme Martine BALSACK (remplacée par Mme Jocelyne PONCHEL) – Mme Gertrude OLESZAK.

Commission « Education » :

Président : M. Edmond SZARZYNSKI ;

Composition : Mme Martine POHIER – Mme Josiane CARRETERO – M. Richard MARKIEWICZ – Mme Andrée LAMPIN – Mme Marie-Josée GOLLIOT – Mme Marie-Christine CLIQUET – Mme Pascale HOURRIEZ – M. Hubert PUST – Mme Marie-Louise SKONIECZNY – M. Daniel MOUTON – Mme Martine BALSACK (remplacée par Mme Jocelyne PONCHEL).

Commission « Prévention – Santé – Citoyenneté » :

Présidente : Mme Pascale HOURRIEZ ;

Composition : M. Marc KOPACZYK – Mme Valérie PASSEPONT – Mme Andrée LAMPIN – M. Jean-Louis LOUCHART – M. Hubert PUST – Mme Isabelle LEVENT – Mme Marie-Louise SKONIECZNY – Mme Michaëlle SOUILLART – Mme Martine BALSACK (remplacée par Mme Jocelyne PONCHEL) – Mme Gertrude OLESZAK.

Commission « Sports – Vie associative » :

Président : M. Daniel LEFEBVRE ;

Composition : M. Alain PETIT – M. Richard MARKIEWICZ – M. Jean-Louis LOUCHART – M. Marc KOPACZYK – Mme Sonia LANCIAL – M. Jean-Louis DELPIERRE – M. Christian DUBOIS – Mme Isabelle LEVENT – M. Edmond SZARZYNSKI – M. Daniel MOUTON – M. Marian MARCINIAK.

Commission « Enfance – Accueils de loisirs – Restauration scolaire – Garderie » :

Présidente : Mme Martine POHIER ;

Composition : Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Alain PETIT – M. Jean-Paul CLARABON – Mme Josiane CARRETERO – Mme Valérie DERICBOURG – Mme Sonia LANCIAL – M. Christian DUBOIS – Mme Pascale HOURRIEZ – Mme Michaëlle SOUILLART – M. Edmond SZARZYNSKI – Mme Gertrude OLESZAK – Mme Martine BALSACK (remplacée par Mme Jocelyne PONCHEL).

Commission « Action sociale – Solidarité » :

Présidente : Mme Isabelle LEVENT ;

Composition : Mme Andrée LAMPIN – Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Daniel LEFEBVRE – Mme Martine POHIER – Mme Valérie PASSEPONT – M. Christian DUBOIS – Mme Pascale HOURRIEZ – Mme Marie-Louise SKONIECZNY – Mme Michaëlle SOUILLART – Mme Gertrude OLESZAK – Mme Martine BALSACK (remplacée par Mme Jocelyne PONCHEL).

Commission « Travaux – Développement économique – Environnement – Cadre de vie – Urbanisme » :

Président : M. Richard MARKIEWICZ ;

Composition : M. Daniel LEFEBVRE – M. Marc KOPACZYK – Mme Martine POHIER – Mme Valérie PASSEPONT – M. Jean-Paul CLARABON – M. Jean-Louis DELPIERRE – M. Daniel Edouard LEFEBVRE – M. Hubert PUST – Mme Isabelle LEVENT – M. Edmond SZARZYNSKI – M. Marian MARCINIAK – M. Daniel MADAJEWSKI.

Commission « Culture – Fêtes et cérémonies » :

Président : M. Christian DUBOIS ;

Composition : Mme Sonia LANCIAL – Mme Josiane CARRETERO – Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Richard MARKIEWICZ – M. Jean-Paul CLARABON – M. Daniel Edouard LEFEBVRE – M. Hubert PUST – Mme Isabelle LEVENT – M. Daniel MADAJEWSKI – Mme Martine BALSACK (remplacée par Mme Jocelyne PONCHEL).

Désignation des membres du conseil municipal à la Commission d'appel d'offres (CAO) :

M. Daniel DEWALLE, Président – M. Daniel LEFEBVRE (suppléant)

Titulaires :

M. Marc KOPACZYK

M. Richard MARKIEWICZ

M. Daniel Edouard LEFEBVRE

M. Hubert PUST

M. Marian MARCINIAK

Suppléants :

M. Jean-Paul CLARABON

Mme Martine POHIER

M. Jean-Louis DELPIERRE

M. Edmond SZARZYNSKI

M. Daniel MOUTON

Le conseil municipal avait désigné, à l'unanimité ses représentants pour siéger dans différents organismes :

CNAS (Comité national d'action sociale) :

Titulaire : M. Daniel DEWALLE, Maire – Suppléant : M. Marc KOPACZYK.

Association intercommunale de gestion du Fonds de participation des habitants des communes de BRUAY-LA-BUISSIÈRE, HOUDAIN, HAILLICOURT :

Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Daniel LEFEBVRE.

Association des communes minières :

Titulaire : M. Daniel DEWALLE, Maire – Suppléant : M. Marc KOPACZYK.

Désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'écoles :

Ecole élémentaire Léon-Blum :

M. Daniel MOUTON ;

Ecole élémentaire Jules-Elby :

M. Richard MARKIEWICZ ;

Ecole élémentaire Paul-Langevin :

Mme Marie-Josée GOLLIOT ;

Ecole maternelle les Colombes :

Mme Martine POHIER ;

Ecole maternelle Nicolas-Copernic :

M. Hubert PUST ;

Ecole maternelle Marie-Curie :

Mme Michaëlle SOUILLART.

Conseil d'administration du Collège Jacques-Prévert (3 titulaires et 3 suppléants) :

Titulaires :

M. Daniel DEWALLE, Maire

M. Edmond SZARZYNSKI

M. Daniel MOUTON

Suppléants :

Mme Marie-Christine CLIQUET

M. Hubert PUST

M. Marian MARCINIAK

Représentants du conseil municipal au Comité technique paritaire (CTP) (3 titulaires et 3 suppléants) :

Titulaires

M. Daniel DEWALLE, Maire

M. Marc KOPACZYK

M. Edmond SZARZYNSKI

Suppléants

M. Daniel LEFEBVRE

M. Hubert PUST

M. Daniel MOUTON

Après vérification sur le plan juridique, il s'avère que les membres sont désignés par le maire.

Commission communale des impôts directs (CCID) :

Titulaires : M. Daniel LEFEBVRE – M. Edmond SZARZYNSKI – M. Marc KOPACZYK – M. Christian DUBOIS – Mme Josiane CARRETERO – M. Daniel Edouard LEFEBVRE – Mme Marie-Josée GOLLIOT – M. Jean-Louis DELPIERRE – M. Daniel MADAJEWSKI – M. Marian MARCINIAK – M. André MARTIN – M. Michel FRANCOIS – M. Jean-Paul CLARABON – M. Philippe HANNEBIQUE – M. Hilaire HUYGGHE – M. Didier EVEN.

Suppléants : Mme Sonia LANCIAL – Mme Valérie DERICBOURG – M. Hubert PUST – M. Richard MARKIEWICZ – Mme Pascale HOURRIEZ – M. Roland POIX – Mme Marie-Louise SKONIECZNY – Mme Martine POHIER – M. Patrick MEGER – M. Mieszczyław BROMBOSZ – Mme Martine BALSACK (remplacée par Mme Jocelyne PONCHEL) – Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Michel KLOCK – M. Charles HANNEBIQUE – M. Jean PERETTI – M. Serge BREART.

Présidente et vice-président de l'Harmonie municipale :

Présidente : Mme Sonia LANCIAL – Vice-Président : M. Christian DUBOIS.

Service d'Information « Traditions et Histoire » d'Houdain :

M. Daniel DEWALLE, Maire et M. Christian DUBOIS, Conseiller délégué à la culture et aux fêtes.

Association « Habitat Insertion » :

Mme Isabelle LEVENT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise les modifications suivantes (*en gras les substitutions*) :

Commission « Finances » :

Présidente : Mme Martine POHIER ;

Composition : Mme Marie-Louise SKONIECZNY – M. Hubert PUST – Mme Michaëlle SOUILLART – M. Jean-Louis DELPIERRE – M. Daniel Edouard LEFEBVRE – Mme Valérie DERICBOURG – Mme Marie-Josée GOLLIOT – Mme Josiane CARRETERO – Mme Sonia LANCIAL – M. Jean-Louis LOUCHART – M. Marian MARCINIAK – M. Daniel MADAJEWSKI.

Commission « Jeunesse – Politique de la ville » :

Présidente : Mme Marie-Christine CLIQUET ;

Composition : **M. Daniel DEWALLE** – Mme Marie-Josée GOLLIOT – Mme Valérie DERICBOURG – M. Alain PETIT – Mme Martine POHIER – M. Daniel LEFEBVRE – M. Christian DUBOIS – M. Hubert PUST – Mme Michaëlle SOUILLART – M. Edmond SZARZYNSKI – Mme Pascale HOURRIEZ – Mme Jocelyne PONCHEL – Mme Gertrude OLESZAK.

Commission « Education » :

Président : M. Edmond SZARZYNSKI ;

Composition : Mme Martine POHIER – Mme Josiane CARRETERO – M. Richard MARKIEWICZ – Mme Andrée LAMPIN – Mme Marie-Josée GOLLIOT – Mme Marie-Christine CLIQUET – Mme Pascale HOURRIEZ – M. Hubert PUST – Mme Marie-Louise SKONIECZNY – M. Daniel MOUTON – Mme Jocelyne PONCHEL.

Commission « Prévention – Santé – Citoyenneté » :

Présidente : Mme Pascale HOURRIEZ ;

Composition : **M. Daniel DEWALLE** – Mme Valérie PASSEPONT – Mme Andrée LAMPIN – M. Jean-Louis LOUCHART – M. Hubert PUST – Mme Isabelle LEVENT – Mme Marie-Louise SKONIECZNY – Mme Michaëlle SOUILLART – Mme Jocelyne PONCHEL – Mme Gertrude OLESZAK.

Commission « Sports – Vie associative » :

Président : M. Daniel LEFEBVRE ;

Composition : M. Alain PETIT – M. Richard MARKIEWICZ – M. Jean-Louis LOUCHART – **M. Daniel DEWALLE** – Mme Sonia LANCIAL – M. Jean-Louis DELPIERRE – M. Christian DUBOIS – Mme Isabelle LEVENT – M. Edmond SZARZYNSKI – M. Daniel MOUTON – M. Marian MARCINIAK.

Commission « Enfance – Accueils de loisirs – Restauration scolaire – Garderie » :

Présidente : Mme Martine POHIER ;

Composition : Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Alain PETIT – M. Jean-Paul CLARABON – Mme Josiane CARRETERO – Mme Valérie DERICBOURG – Mme Sonia LANCIAL – M. Christian DUBOIS – Mme Pascale HOURRIEZ – Mme Michaëlle SOUILLART – M. Edmond SZARZYNSKI – Mme Gertrude OLESZAK – Mme Jocelyne PONCHEL.

Commission « Action sociale – Solidarité » :

Présidente : Mme Isabelle LEVENT ;

Composition : Mme Andrée LAMPIN – Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Daniel LEFEBVRE – Mme Martine POHIER – Mme Valérie PASSEPONT – M. Christian DUBOIS – Mme Pascale HOURRIEZ – Mme Marie-Louise SKONIECZNY – Mme Michaëlle SOUILLART – Mme Gertrude OLESZAK – Mme Jocelyne PONCHEL.

Commission « Travaux – Développement économique – Urbanisme – Cadre de vie – Développement durable – Environnement » :

Président : M. Richard MARKIEWICZ ;

Composition : M. Daniel LEFEBVRE – **M. Daniel DEWALLE** – Mme Martine POHIER – **Mme Valérie DERICBOURG** – Mme Valérie PASSEPONT – M. Jean-Paul CLARABON – M. Jean-Louis DELPIERRE – M. Daniel Edouard LEFEBVRE – M. Hubert PUST – Mme Isabelle LEVENT – M. Edmond SZARZYNSKI – M. Marian MARCINIAK – M. Daniel MADAJEWSKI.

Commission « Culture – Fêtes et cérémonies » :

Président : M. Christian DUBOIS ;

Composition : **M. Daniel DEWALLE** – Mme Sonia LANCIAL – Mme Josiane CARRETERO – Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Richard MARKIEWICZ – M. Jean-Paul CLARABON – M. Daniel Edouard LEFEBVRE – M. Hubert PUST – Mme Isabelle LEVENT – M. Daniel MADAJEWSKI – Mme Jocelyne PONCHEL.

Désignation des membres du conseil municipal à la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Président : **M. Marc KOPACZYK, Maire** – Suppléant : **M. Daniel LEFEBVRE.**

Titulaires :

M. Edmond SZARZYNSKI

Mme Martine POHIER

M. Richard MARKIEWICZ

M. Daniel Edouard LEFEBVRE

M. Marian MARCINIAK

Suppléants :

M. Hubert PUST

M. Jean-Paul CLARABON

M. Daniel DEWALLE

M. Jean-Louis DELPIERRE

M. Daniel MOUTON

CNAS (Comité national d'action sociale) :

Titulaire : **M. Marc KOPACZYK, Maire** – Suppléant : **M. Daniel DEWALLE.**

Association intercommunale de gestion du Fonds de participation des habitants des communes de BRUAY-LA-BUISSIÈRE, HOUDAIN, HAILLICOURT :

Mme Marie-Christine CLIQUET – M. Daniel LEFEBVRE.

Association des communes minières :

Titulaire : **M. Marc KOPACZYK, Maire** – Suppléant : **M. Daniel DEWALLE.**

Désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'écoles :

Ecole élémentaire Léon-Blum :

M. Daniel MOUTON ;

Ecole élémentaire Jules-Elby :

M. Richard MARKIEWICZ ;

Ecole élémentaire Paul-Langevin :

Mme Marie-Josée GOLLIOT ;

Ecole maternelle les Colombes :

Mme Martine POHIER ;

Ecole maternelle Nicolas-Copernic :

M. Hubert PUST ;

Ecole maternelle Marie-Curie :

Mme Michaëlle SOUILLART.

Conseil d'administration du Collège Jacques-Prévert (3 titulaires et 3 suppléants) :

Titulaires :

M. Marc KOPACZYK, Maire

M. Edmond SZARZYNSKI

M. Daniel MOUTON

Suppléants :

Mme Marie-Christine CLIQUET

M. Hubert PUST

M. Marian MARCINIAK

Représentants du conseil municipal au Comité technique paritaire (CTP) (3 titulaires et 3 suppléants) :

Titulaires

M. Marc KOPACZYK, Maire

M. Edmond SZARZYNSKI

Mme Martine POHIER

Les membres seront désignés par un arrêté du maire.

Suppléants

M. Daniel LEFEBVRE

M. Hubert PUST

M. Daniel MOUTON

Commission communale des impôts directs (CCID) :

Titulaires : M. Daniel LEFEBVRE – M. Edmond SZARZYNSKI – **M. Daniel DEWALLE** – M. Christian DUBOIS – Mme Josiane CARRETERO – M. Daniel Edouard LEFEBVRE – Mme Marie-Josée GOLLIOT – M. Jean-Louis DELPIERRE – M. Daniel MADAJEWSKI – M. Marian MARCINIAK – M. André MARTIN – M. Michel FRANCOIS – M. Jean-Paul CLARABON – M. Philippe HANNEBIQUE – M. Hilaire HUYGGHE – M. Didier EVEN.

Suppléants : Mme Sonia LANCIAL – Mme Valérie DERICBOURG – M. Hubert PUST – M. Richard MARKIEWICZ – Mme Pascale HOURRIEZ – M. Roland POIX – Mme Marie-Louise SKONIECZNY – Mme Martine POHIER – M. Patrick MEGER – M. Mieczyslaw BROMBOSZ – Mme Martine BALSACK (remplacée par Mme Jocelyne PONCHEL) – **Mme Valérie PASSEPONT** – M. Michel KLOCK – M. Charles HANNEBIQUE – M. Jean PERETTI – M. Serge BREART.

Il est précisé qu'il est nécessaire de dresser 2 listes avec 10 représentants du conseil municipal, 4 représentants houdinois, et 2 représentants domiciliés hors de la commune, et que ce sont les services fiscaux qui désigneront au total sur cette liste les 8 représentants de la commune dans cette commission.

Présidente et vice-président de l'Harmonie municipale :

Présidente : Mme Sonia LANCIAL – Vice-Président : M. Christian DUBOIS.

Service d'Information « Traditions et Histoire » d'Houdain :

M. Marc KOPACZYK, Maire – M. Christian DUBOIS, Conseiller délégué à la culture et aux fêtes.

Association « Habitat Insertion » :

Mme Isabelle LEVENT.

M. Daniel MOUTON évoque la présence d'un membre de l'opposition au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS). M. le Maire répond que l'occasion d'une nouvelle collaboration a été donnée lors de l'élection du maire. M. Daniel MOUTON demande également un droit à une partie rédactionnelle dans la gazette. M. le Maire l'invite à se rapprocher de M. Daniel LEFEBVRE, désormais maire-adjoint délégué à la communication.

CM 14/05/10 – 2.- VIE MUNICIPALE/PATRIMOINE – ACQUISITION ET CESSION DU PATRIMOINE « LA COOPERATIVE ».

M. le Maire expose à l'assemblée que le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville d'Houdain a décidé de céder à la commune l'immeuble sis rue de la Géharie, dit « **La coopérative** », cadastré AL n° 207 et 208 pour 2 200m², pour un prix **d'un euro**.

Dans un premier temps, la commune doit autoriser le Centre communal d'action sociale (CCAS) à céder son patrimoine.

Dans un deuxième temps, la commune doit accepter cette transaction.

Enfin, dans un troisième temps, la commune doit décider de sa vente et des modalités y afférentes.

Il est proposé de vendre pour un prix de **60 000,00 €**, conformément à l'avis du service des domaines, les parcelles cadastrées AL n° 207, en partie, et AL n° 208, pour la totalité, pour environ 1 000m².

M. Marian MARCINIAK demande d'approfondir la question concernant l'acte de propriété du terrain. M. Daniel DEWALLE précise qu'une donation a été effectuée par la coopérative ouvrière durant la dernière guerre mondiale. M. Daniel MOUTON regrette que l'information ait été tardive, et que cela aurait évité une perte de temps en conseil municipal. M. Marian MARCINIAK ajoute qu'il est d'accord sur le principe de la vente. Mme Jocelyne PONCHEL surenchérit en disant qu'à l'origine la coopérative étant à vocation sociale, il s'avère judicieux de conserver cette caractéristique dans la nouvelle destination de l'immeuble.

Le conseil municipal, **par 20 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 1 refus de vote**, dans un premier temps, **autorise** le Centre communal d'action sociale (CCAS) à céder le patrimoine précité, dans un second temps **accepte** cette transaction, et dans un troisième temps **décide** de sa vente pour un prix de **60 000,00 €**, conformément à l'avis du service des domaines, les parcelles cadastrées AL n° 207, en partie, et AL n° 208, pour la totalité, pour environ 1 000m².

CM 14/05/10 – 3.- VIE MUNICIPALE/SALLE DES MARIAGES – LIEU DE CELEBRATION DES MARIAGES – DEPLACEMENT DE LA SALLE DES MARIAGES.

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux qui se sont déroulés dans les locaux de l'hôtel de ville ont rendu inaccessible la salle des mariages pendant quelques mois.

M. le Procureur de la République avait émis un avis favorable à la désignation de la salle des mariages dans les locaux du chemin du Vieil Fort, durant la durée des travaux.

M. le Procureur de la République sera consulté cette fois pour le déplacement de la salle des mariages dans les locaux de l'hôtel de ville, afin qu'il puisse donner son autorisation pour que les registres d'état civil soient déplacés vers cette salle à chaque célébration de mariage.

Il est proposé d'accepter la proposition de déplacer la salle des mariages située dans les locaux du chemin Vieil Fort vers les locaux de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du paragraphe 393 de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC).

Le conseil municipal, **à l'unanimité, accepte** la proposition de déplacer la salle des mariages située dans les locaux du chemin Vieil Fort vers les locaux de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du paragraphe 393 de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC).

FINANCES – ACCUEILS DE LOISIRS – RESTAURATION SCOLAIRE – GARDERIE – ENFANCE

CM 14/05/10 – 4.- MARCHES PUBLICS/FINANCES – SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BRUAYISIS – CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES – ACHAT DE PAPIER ET D'ENVELOPPES VIERGES.

Mme Martine POHIER, Maire-Adjoint déléguée aux Finances, aux Accueils de loisirs, à la Restauration scolaire, à la Garderie et à l'Enfance, expose à l'assemblée qu'afin de réduire le coût des procédures et de bénéficier de prix plus intéressants de la part des fournisseurs, la Commune d'Houdain pourrait envisager la constitution d'un groupement de commandes avec le SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour l'achat de papier et d'enveloppes vierges.

Il est proposé d'adhérer au groupement de commande pour l'achat de papier et d'enveloppes vierges et de délibérer sur cette question ; la convention constitutive du groupement sera adressée ultérieurement pour signature.

Le conseil municipal, **à l'unanimité, autorise** M. le Maire à adhérer au groupement de commande pour l'achat de papier et d'enveloppes vierges et à signer la convention constitutive avec le SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

TRAVAUX – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – URBANISME

CM 14/05/10 – 5.- TRAVAUX/MARCHES PUBLICS – TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENOVATION DE L'HOTEL DE VILLE – AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX.

M. Richard MARKIEWICZ, Maire-Adjoint délégué aux Travaux, au Développement économique et à l'Urbanisme, expose à l'assemblée que la Commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le lundi 3 mai 2010. Il a été exposé aux membres que suite à la réalisation des travaux d'extension et de rénovation de l'hôtel de ville, il a été nécessaire de poursuivre l'exécution des prestations par une augmentation de la masse des travaux.

Il y a lieu de conclure des avenants en augmentation ou en diminution de la masse des travaux. Cela concerne :

Lot n° 2 – Couverture – Étanchéité : Entreprise DETAL à ISBERGUES :

Avenant n° 2 : Travaux supprimés pour :

- fournir et poser une casquette en zinc ;
- fournir et poser un châssis de toit,

Pour un montant en moins value de **7 101,69 € ht.**

Montant initial du marché : **91 309,77 € ht ;**

Avenant n° 1 en plus-value : **+4 269,42 € ht pour mémoire ;**

Avenant n° 2 en moins-value : **-7 101,69 € ht**, soit -3,00% du montant initial.

Montant modifié : **88 477,50 € ht.**

Commentaires : Avis favorable du comité de pilotage.

Lot n° 3 – Menuiseries extérieures : Entreprise IZEL-ALU à IZEL-LES-HAMEAUX :

Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires pour :

- fournir et poser une couverture en zinc au sas d'entrée ;
- fournir et poser des rideaux métalliques au sas d'entrée ;
- fournir et poser une gâche électrique à la porte d'entrée du personnel ;
- fournir et poser une batterie de secours pour le rideau métallique norme ERP ;
- fournir et poser un miroir SAFE 6mm WC en rez-de-chaussée ;

Et supprimer des travaux selon devis du 21 juin 2007,

Pour un montant en moins-value de **23 532,28 € ht.**

Montant initial du marché : **127 808,37 € ht ;**

Avenant n° 1 en moins-value : **-2 957,04 € ht pour mémoire ;**

Avenant n° 2 en plus-value : **+2 642,48 € ht pour mémoire ;**

Avenant n° 3 en moins-value : **-23 532,28 € ht**, soit -19,00% du montant initial.

Montant modifié : **103 961,53 € ht.**

Commentaires : Avis favorable du comité de pilotage.

Lot n° 4 – Menuiseries intérieures : Entreprise LEFETZ à MONT-SAINT-ELOI :

Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires pour :

- modifier des prestations sur les portes, plan de travail, plinthes rampantes, escalier, châssis vitré scène de la salle polyvalente,

Pour un montant en plus-value de **749,53 € ht.**

Montant initial du marché : **75 770,21 € ht ;**

Avenant n° 1 en plus-value : **+749,53 € ht**, soit +1,00% du montant initial.

Montant modifié : **76 519,74 € ht.**

Commentaires : Avis favorable du comité de pilotage.

Lot n° 9 – Electricité – Alarme - Téléphonie : Entreprise ACCART à HERMAVILLE :

Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires pour :

- fournir et poser un digicode sur accès personnel ;
- alimenter un BAES local imprimerie ;
- réalimenter la salle polyvalente suite à la suppression du comptage,

Pour un montant en plus-value de **4 986,80 € ht.**

Montant initial du marché : **89 220,09 € ht ;**

Avenant n° 1 en plus-value : **+9 995,23 € ht pour mémoire ;**

Avenant n° 2 en plus-value : **+21 268,90 € ht pour mémoire ;**

Avenant n° 3 en plus-value : **+4 986,80 € ht**, soit +35,00% du montant initial.

Montant modifié : **125 471,02 € ht.**

Commentaires : Avis favorable du comité de pilotage.

Lot n° 11 – Peinture – Revêtements muraux : Entreprise LES PEINTURES DE LA SCARPE à SAINT-LAURENT-BLANGY :

Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires pour :

- assurer le supplément sur choix de l'architecte et la décoration intérieure ;
- assurer le complément de peinture de façade,

Pour un montant en plus-value de **3 031,22 € ht.**

Montant initial du marché : **64 850,42 € ht ;**

Avenant n° 1 en plus-value : **+1 559,12 € ht pour mémoire ;**

Avenant n° 2 en plus-value : **+3 031,22 € ht**, soit +7,00% du montant initial.

Montant modifié : **69 440,76 € ht.**

Commentaires : Avis favorable du comité de pilotage.

Lot n° 14 – VRD : Entreprise BALESTRA à AVESNES-LE-COMTE :

Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires et suppression de prestations pour :

- supprimer la clôture et les bordures T1 pour un montant de **18 985,00 € ht** en moins-value ;
- ajouter le marquage handicapé avec signalisation et pose de caniveaux CC1 pour une plus-value de **1 460,00 € ht**,

Pour un montant en moins-value de **17 525,00 € ht.**

Montant initial du marché : **81 558,00 € ht.**

Avenant n° 1 en moins-value : **-17 525,00 € ht**, soit -21,00% du montant initial.

Montant modifié : **64 033,00 € ht.**

Commentaires : Avis favorable du comité de pilotage.

Le conseil municipal, **à l'unanimité, autorise** M. le Maire à conclure des avenants en augmentation ou diminution de la masse des travaux. Cela concerne :

Lot n° 2 – Couverture – Étanchéité : Entreprise DETAL à ISBERGUES :

Avenant n° 2 : Travaux supprimés pour :

- fournir et poser une casquette en zinc ;

➤ fournir et poser un châssis de toit,
Pour un montant en moins value de **7 101,69 € ht.**

Montant initial du marché : **91 309,77 € ht ;**
Avenant n° 1 en plus-value : **+4 269,42 € ht pour mémoire ;**
Avenant n° 2 en moins-value : **-7 101,69 € ht,** soit -3,00% du montant initial.

Montant modifié : **88 477,50 € ht.**

Lot n° 3 – Menuiseries extérieures : Entreprise IZEL-ALU à IZEL-LES-HAMEAUX :

Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires pour :

- fournir et poser une couverture en zinc au sas d'entrée ;
- fournir et poser des rideaux métalliques au sas d'entrée ;
- fournir et poser une gâche électrique à la porte d'entrée du personnel ;
- fournir et poser une batterie de secours pour le rideau métallique norme ERP ;
- fournir et poser un miroir SAFE 6mm WC en rez-de-chaussée ;

Et supprimer des travaux selon devis du 21 juin 2007,
Pour un montant en moins-value de **23 532,28 € ht.**

Montant initial du marché : **127 808,37 € ht ;**
Avenant n° 1 en moins-value : **-2 957,04 € ht pour mémoire ;**
Avenant n° 2 en plus-value : **+2 642,48 € ht pour mémoire ;**
Avenant n° 3 en moins-value : **-23 532,28 € ht,** soit -19,00% du montant initial.

Montant modifié : **103 961,53 € ht.**

Lot n° 4 – Menuiseries intérieures : Entreprise LEFETZ à MONT-SAINT-ELOI :

Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires pour :

- modifier des prestations sur les portes, plan de travail, plinthes rampantes, escalier, châssis vitré scène de la salle polyvalente,

Pour un montant en plus-value de **749,53 € ht.**

Montant initial du marché : **75 770,21 € ht ;**
Avenant n° 1 en plus-value : **+749,53 € ht,** soit +1,00% du montant initial.

Montant modifié : **76 519,74 € ht.**

Lot n° 9 – Electricité – Alarme - Téléphonie : Entreprise ACCART à HERMAVILLE :

Avenant n° 3 : Travaux supplémentaires pour :

- fournir et poser un digicode sur accès personnel ;
- alimenter un BAES local imprimerie ;
- réalimenter la salle polyvalente suite à la suppression du comptage,

Pour un montant en plus-value de **4 986,80 € ht.**

Montant initial du marché : **89 220,09 € ht ;**
Avenant n° 1 en plus-value : **+9 995,23 € ht pour mémoire ;**
Avenant n° 2 en plus-value : **+21 268,90 € ht pour mémoire ;**
Avenant n° 3 en plus-value : **+4 986,80 € ht,** soit +35,00% du montant initial.

Montant modifié : **125 471,02 € ht.**

Lot n° 11 – Peinture – Revêtements muraux : Entreprise LES PEINTURES DE LA SCARPE à SAINT-LAURENT-BLANGY :

Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires pour :

- assurer le supplément sur choix de l'architecte et la décoration intérieure ;
- assurer le complément de peinture de façade,

Pour un montant en plus-value de **3 031,22 € ht.**

Montant initial du marché : **64 850,42 € ht ;**
Avenant n° 1 en plus-value : **+1 559,12 € ht pour mémoire ;**

Avenant n° 2 en plus-value : **+3 031,22 € ht**, soit +7,00% du montant initial.

Montant modifié : **69 440,76 € ht**.

Lot n° 14 – VRD : Entreprise BALESTRA à AVESNES-LE-COMTE :

Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires et suppression de prestations pour :

- supprimer la clôture et les bordures T1 pour un montant de **18 985,00 € ht** en moins-value ;
- ajouter le marquage handicapé avec signalisation et pose de caniveaux CC1 pour une plus-value de **1 460,00 € ht**,

Pour un montant en moins-value de **17 525,00 € ht**.

Montant initial du marché : **81 558,00 € ht**.

Avenant n° 1 en moins-value : **-17 525,00 € ht**, soit -21,00% du montant initial.

Montant modifié : **64 033,00 € ht**.

M. Daniel MOUTON ajoute que la question a été discutée en commission d'appel d'offres, donc qu'il n'a aucune observation à émettre. M. le Maire précise que l'inauguration des nouveaux locaux aura lieu au début du mois de juin 2010.

SPORTS – VIE ASSOCIATIVE – COMMUNICATION

CM 14/05/10 – 6.- SPORTS/FINANCES – ORGANISATION DU CYCLO-CROSS DE LA VILLE D'HOUDAIN DU SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2010 – PROPOSITION DE L'USOBL-CYCLISME.

M. Daniel LEFEBVRE, Maire-Adjoint délégué aux Sports, à la Vie associative et à la Communication, expose à l'assemblée qu'il a été demandé, par courrier en date du 10 avril 2010, au Cercle Laïque de Barlin, à l'USOBL-Cyclisme et au Cyclo-Club Cauchois, de proposer un devis relatif à l'organisation du cyclo-cross de la Ville d'Houdain, qui se déroulerait le **samedi 18 septembre 2010** (élites et non-élites de la Fédération Française de Cyclisme).

Une seule proposition est parvenue, celle de l'USOBL-Cyclisme. Le montant de la proposition (frais d'organisation) s'élève à 170,00 €, auquel il faut comptabiliser les frais de commissaires, le forfait de course et l'assurance, les primes, les prix et les fleurs, d'un montant d'environ 1 375,00 €, soit un total de **1 545,00 € ttc**.

Le conseil municipal, **à l'unanimité, autorise** M. le Maire à accepter la proposition de l'USOBL-Cyclisme, relative à l'organisation du cyclo-cross de la Ville d'Houdain qui se déroulerait le **samedi 18 septembre 2010**, et qui s'élève à **1 525,00 €**.

M. Daniel LEFEBVRE précise qu'il y a une réflexion avec les membres de la commission « cyclo-cross » du Comité régional Nord-Pas-de-Calais de Cyclisme pour organiser l'épreuve dans le Bois des Tours. Si les contraintes ne le permettaient pas, celle-ci serait organisée comme les années précédentes dans les espaces verts de la Fosse 7.

CULTURE – FETES

CM 14/05/10 – 7.- CULTURE/FINANCES – PROPOSITION D'ANIMATION A LA MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRET GRATUIT AVEC LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DU PAS-DE-CALAIS.

M. Christian DUBOIS, Conseiller délégué à la Culture et aux Fêtes, expose à l'assemblée qu'il est proposé de réserver et d'autoriser à signer la convention de prêt gratuit avec la **Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais** pour l'animation qui se déroulera à la Maison de la jeunesse et de la vie associative (MJVA), et intitulée « **Les droits de l'enfant** », du 31 mai au 15 juin 2010 (exposition).

Il n'y a que la valeur d'assurance à prendre en charge (**4 574,00 €**).

Le conseil municipal, **à l'unanimité, autorise** M. le Maire à signer la convention correspondante, et à contracter l'assurance nécessaire à la protection de l'exposition durant son transport et sa présence sur le lieu d'exposition.

CM 14/05/10 – 8.- CULTURE/FINANCES – DISPOSITIF D'AIDES EN FAVEUR DES BIBLIOTHEQUES ET DE LA LECTURE PUBLIQUE – AIDE ANNUELLE A L'ACQUISITION DE DOCUMENTS.

M. Christian DUBOIS, Conseiller délégué à la Culture et aux Fêtes, expose à l'assemblée que dans le but d'enrichir le fonds documentaire des bibliothèques communales ou à vocation intercommunale (documents imprimés, sonores, vidéographiques, abonnements à des périodiques et des ressources en ligne), le Conseil Général du Pas-de-Calais peut accorder une subvention dans la limite des crédits réservés chaque année au budget départemental pour cette intervention.

Le montant de l'aide est conditionné au respect des critères correspondant **au seuil de la population**, au minimum ceux du budget et d'ouverture. L'aide est renouvelable chaque année par le dépôt d'un nouveau dossier.

Le paiement de la subvention s'effectue à réception d'une copie des factures, visées par le receveur municipal, correspondant à l'achat des documents.

Le montant de l'aide départementale est fixé à 30% du coût des documents avec un plafond de dépenses de **5 000,00 € ttc.**

La subvention sera bonifiée au taux de 40% si le personnel de la bibliothèque a participé au plan de formation de l'année **ou** si le critère de surface est atteint.

La subvention sera bonifiée au taux de 50% si le personnel de la bibliothèque a participé au plan de formation de l'année **et** si le critère de surface est atteint.

Ex. : 8 000,00 € de crédits inscrits pour l'année 2010. Si on multiplie 7 704 par 1,50 €, on inscrit 11 556,00 € de crédits. Si on acquiert 11 556,00 € de documents, on obtient une aide de 3 466,80 €, soit une moins value de 89,20 €. Si le personnel participe au plan de formation de l'année, on obtient une aide de 4 622,40 €, soit une plus value de 1 066,40 €.

Le conseil municipal, **à l'unanimité, autorise** M. le Maire à déposer un dossier d'aide annuelle à l'acquisition de documents en faveur des bibliothèques et de la lecture publique.

Mme Jocelyne PONCHEL précise qu'il est important de sensibiliser le personnel de la bibliothèque à la formation. M. Daniel LEFEBVRE ajoute qu'il y a un besoin de formation, et notamment pour la perception de subventions pour la commune.

CADRE DE VIE – DEVELOPPEMENT DURABLE – ENVIRONNEMENT

CM 14/05/10 – 9.- ENVIRONNEMENT – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT (AFR) DE BEUGIN-HOUDAIN-LA COMTE.

M. Richard MARKIEWICZ, Maire-Adjoint délégué aux Travaux, au Développement économique et à l'Urbanisme, expose à l'assemblée que par courrier en date du 16 avril 2010, M. le Préfet du Pas-de-Calais a fait connaître qu'il y avait lieu, conformément aux articles R. 133-3 et R. 133-4 du Code rural, de procéder au renouvellement des membres du bureau de l'Association foncière de remembrement (AFR) de BEUGIN-HOUDAIN-LA COMTE, qui doit intervenir en septembre 2010.

Il appartient au conseil municipal et à la Chambre d'agriculture de procéder au renouvellement des membres, désignés pour six ans.

Pour la commune, il y a lieu de désigner **3 membres propriétaires** (exploitants ou non) de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement.

Le maire, ou un conseiller municipal désigné par lui, est membre de droit du bureau de l'Association foncière et ne doit donc pas être repris au titre des propriétaires à désigner.

Se sont portés candidats les propriétaires suivants :

- M. Pierre DUPONT, 170 rue de la Colline ;
- M. Augustin HAUTECOEUR, 59 rue des Billes ;
- Mme Lucette VIGNACOURT, 134 rue du Fond Madame.

Le conseil municipal, **à l'unanimité, autorise** M. le Maire à proposer comme membres propriétaires pour la commune :

- M. Pierre DUPONT, 170 rue de la Colline ;
- M. Augustin HAUTECOEUR, 59 rue des Billes ;
- Mme Lucette VIGNACOURT, 134 rue du Fond Madame.

INTERCOMMUNALITE

CM 14/05/10 – 10.- INTERCOMMUNALITE/SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BRUAYISIS – MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM.

M. le Maire expose à l'assemblée que par délibération en date du 25 mars 2010, le Comité syndical du SIVOM de la Communauté du Bruaysis a décidé, à l'unanimité, la modification de ses statuts suite au changement de dénomination du service « *Insertion-Emploi* ».

En effet, compte tenu de l'évolution de l'activité de ce service suite à la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA), son libellé dans les statuts ne reflétait plus suffisamment l'ensemble de ses domaines d'activités. Il apparaît aujourd'hui utile de prendre de nouvelles orientations en la matière et de modifier en conséquence les statuts actuels.

Il est proposé de délibérer dans un délai de 3 mois.

Le conseil municipal, **à l'unanimité, autorise** la modification du Comité syndical du SIVOM de la Communauté du Bruaysis concernant ses statuts suite au changement de dénomination du service « *Insertion-Emploi* ».

QUESTIONS DIVERSES

CM 14/05/10 – 1.- QUESTION DE M. DANIEL MOUTON.

Utilisation de la salle du COSEC.

- Qui peut l'utiliser ?
- Quand ?

M. Daniel MOUTON, qui rappelle que la priorité d'utilisation du COSEC est donnée au collège, expose des dysfonctionnements qui se sont produits dernièrement dans cet équipement sportif. M. Daniel LEFEBVRE précise que ceux-ci ont eu un caractère exceptionnel.

CM 14/05/10 – 2.- QUESTION DE M. DANIEL MOUTON.

Communication municipale : les conseillers ne sont pas toujours avertis en priorité des évènements de la vie municipale.

M. Daniel MOUTON regrette que les membres du conseil municipal soient informés tardivement, et évoque la réunion qui doit se dérouler prochainement avec les commerçants du centre-ville pour le stationnement. M. le Maire répond qu'il recensera les doléances pour les évoquer en commission.

M. Daniel MOUTON évoque également le tarif de 0,20 € appliqué à l'utilisation des toilettes publiques à l'occasion de la braderie. M. le Maire donne les explications selon lesquelles c'est le Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Houdain qui a été chargé de l'organisation.

Séance levée à 19 h 50.

AGENDA DES COMMISSIONS, BUREAUX ET CONSEILS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'HOUDAIN POUR LE 1^{er} SEMESTRE 2010

BUREAU MUNICIPAL	MARDI 25 MAI 2010
BUREAU MUNICIPAL	MARDI 15 JUIN 2010
CONSEIL MUNICIPAL	VENDREDI 25 JUIN 2010